



Préparer la concertation pour la réussir

Vers un diagnostic partagé du PPRT de Nesle

-

Réunion CLIC du 13 Janvier 2012

C. MAZRI, B.Nedelec

C.MAZRI 20-05-2009

INERIS

maîtriser le risque
pour un développement durable

Sommaire

I. Objectif de l'étude

II. Méthode

III. En conclusion

I. Objectif de l'étude

- Proposer un appui aux services en vue :
 - d'organiser et de préparer le déroulement des procédures de concertation et d'association prévues dans le cadre du PPRT
 - Avec qui faut-il débattre?
 - De quoi faut-il débattre?
 - Comment organiser ces débats?

Sommaire

I. Objectif de l'étude

II. Méthode

III. En conclusion

II. Méthode

■ Principes :

- S'assurer qu'aucun interlocuteur n'a été oublié
- Comprendre et anticiper sur les attentes des acteurs
- Dresser un état des lieux des problèmes à résoudre
- Dimensionner une démarche de concertation et d'association en conséquence:
» Équité, Compétence, Efficacité

■ En pratique, 2 étapes :

- Entretiens : recueillir l'information
- Analyse : traiter et planifier

II. Méthode

■ Déroulement : Avec qui discuter ?

Mairie A	Industriel E
Mairie B	Riverains directs
Industriel A	Riverains (association environnementale)
Industriel B	Riverain (industriels)
Industriel C	RFF
Industriel D	SNCF

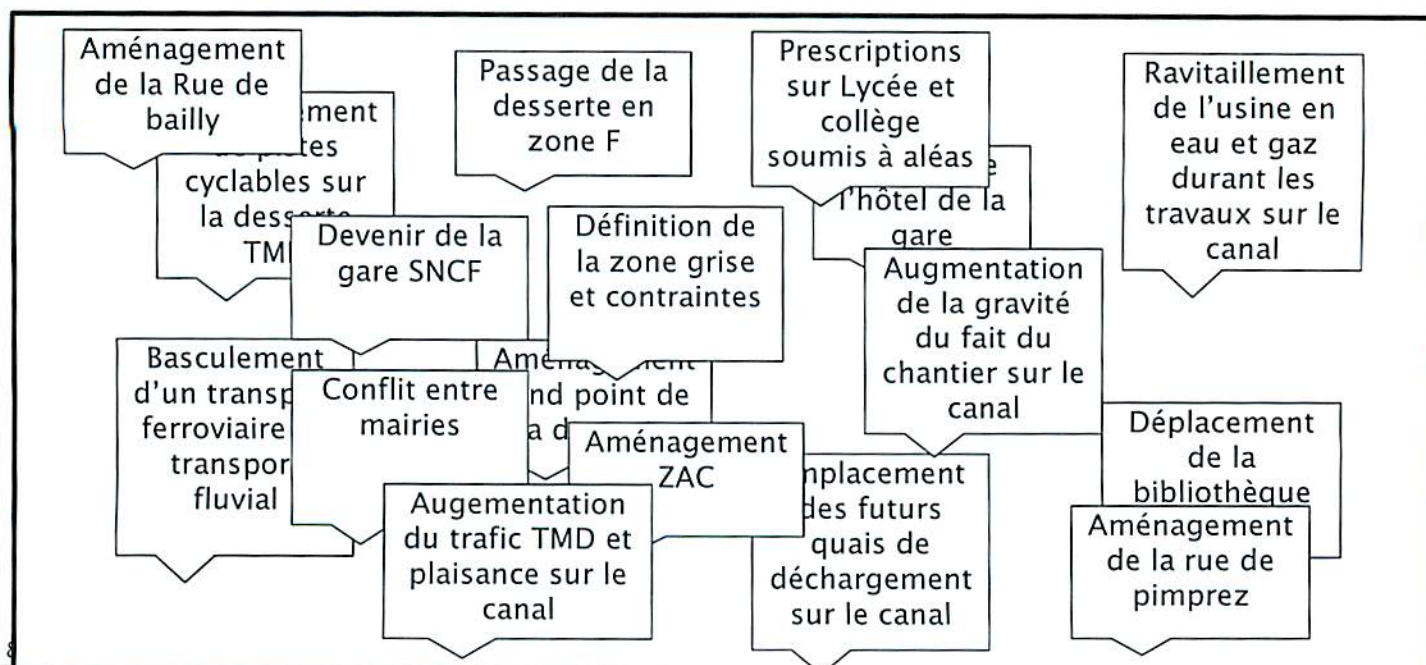
II. Méthode

- Déroulement : Avec qui discuter ?



II. Méthode

- Déroulement : De quoi faut-il discuter ?

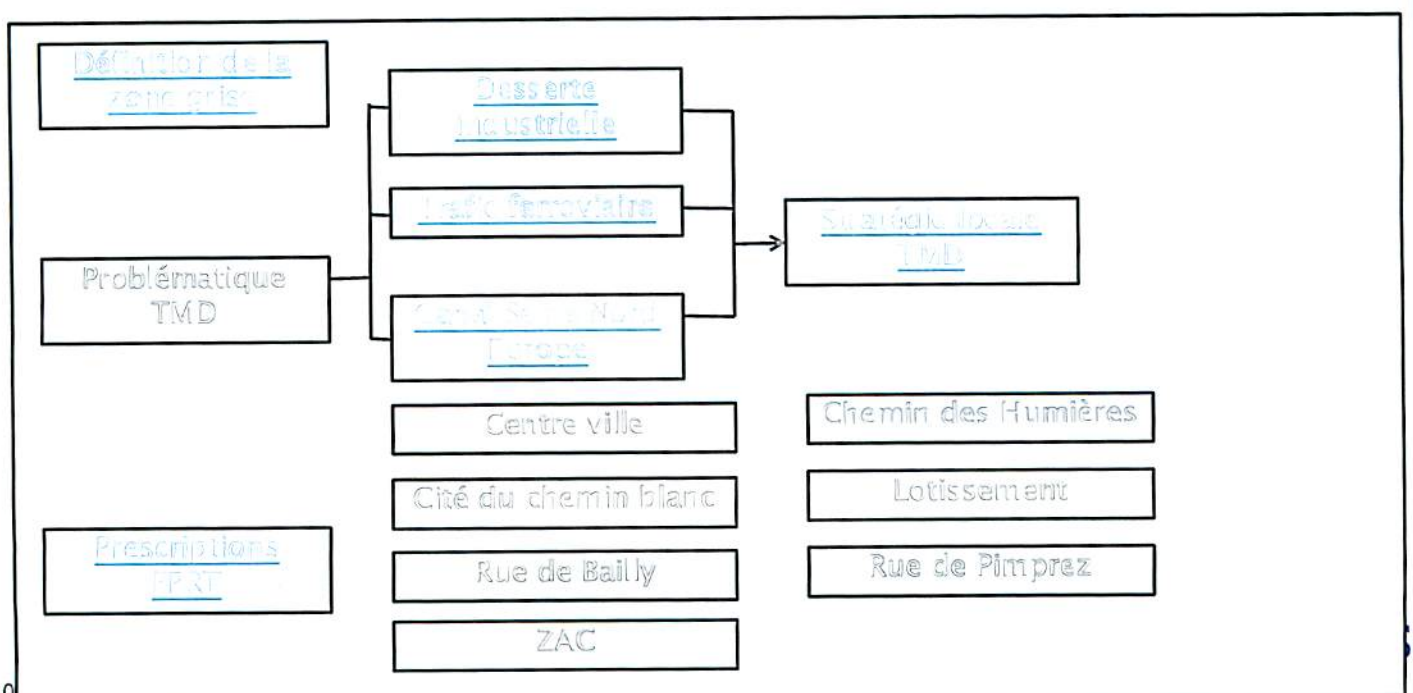


II. Méthode

- Déroulement : De quoi faut-il discuter ?
 - Nécessité de :
 - Expliciter, reformuler les thèmes
 - Exclure ceux qui n'entrent pas dans le PPRT
 - Les organiser / agencer entre eux
 - Définir les modalités de concertation et d'association autour de ces sujets :
 - Qui est pertinent pour venir débattre de chacun de ces sujets ?
 - Comment organiser la participation de tous ces acteurs ?

II. Méthode

- Déroulement : De quoi faut-il discuter ?



II. Méthode

- Propositions : un agenda.

Information continue des acteurs, et notamment du public.

Réunions techniques

S'intéressent à étudier, d'un point de vue technique, l'ensemble des dimensions d'un problème ainsi que les solutions envisageables.

Les POA peuvent solliciter une expertise technique qui vienne les aider dans leurs réflexions

Les réunions techniques apportent la meilleure connaissance disponible pour soutenir la réflexion des POA.

Réunions d'association

S'intéressent aux grandes orientations à donner au PPRT. Elles se basent pour cela sur les apports des réunions techniques et sur ceux de la concertation.

Les réunions de concertation permettent de faire remonter aux POA les attentes et avis d'acteurs non associés, notamment le public.

Les réunions d'association proposent des orientations qui sont soumises à discussion dans le cadre de la concertation.

Concertation

S'intéresse à échanger directement avec les acteurs non associés, et notamment le public, en vue de recueillir et comprendre leurs attentes et leur présenter les orientations proposées par l'association.

11

II. Méthode

Zone Grise
1 réunion technique

Desserte Industrielle
1 réunion technique

Canal Seine Nord Europe
1 réunion technique

1 Mois

Réunion d'association élargie: Stratégie TMD locale

Réunion d'association
Présentation des cartes d'enjeux et des investigations complémentaires

1 Mois

Réunions techniques d'urbanisme

Découpage par quartiers, regroupant DDEA et services techniques des élus.

Voies ferroviaires
Réunion technique

2 Mois

Réunion d'association
Proposition d'une ou plusieurs alternatives de stratégie

Réunions de concertation

Découpage par quartiers, regroupant DDEA et services techniques des élus.

2 Mois

Réunion d'association
Retour sur la concertation et validation des choix stratégiques

Réunions techniques d'urbanisme
Concertation
Régionale
2 Mois
3 Mois
3 Mois

Durée totale de la phase Stratégie

7 Mois

12

Sommaire

I. Objectif de l'étude

II. Méthode

III. En conclusion

III. En conclusion

- Votre intérêt :
 - S'assurer que vos attentes sont écoutées et comprises très tôt
 - Planifier votre effort
 - -> Une participation active aux entretiens bilatéraux
- Services de l'état :
 - Disposer d'une méthode de travail (agenda)
 - Bonne connaissance du territoire
 - Planification des efforts
- INERIS :
 - Proposer un agenda de la concertation/association
 - Garant : de la méthode vers l'agenda
 - Attentes : transparence et qualité des informations

III. En conclusion

- Quand?
 - Le plus tôt possible
- Pourquoi?
 - Identifier les acteurs et les sujets de débats
 - Elaborer un agenda de la concertation et de l'association
 - Planifier/anticiper les ressources nécessaires
- Comment?
 - Entretiens bilatéraux
 - Approche dite «boule de neige»
 - Elaborer un agenda de travail

15

III. En conclusion

- Prochaine étape, les entretiens:
 - Vos enjeux et projets
 - Votre point de vue et les éléments de débats que vous souhaitez aborder
 - Vos attentes, votre vision, votre implication en matière de concertation et d'association

16

III. En conclusion

- Guide élaboré par l'INERIS et soumis au processus d'une tierce validation.
- Guide finalisé le 30/06/2010.
- Disponible en libre téléchargement sur le site de l'INERIS (www.ineris.fr) et du ministère de l'écologie (www.developpement-durable.gouv.fr)

